

Indicateurs de gestion 2009

Nom : Saint-Jean-sur-Richelieu

Code géographique : 56083 Code : 01

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL	3
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009	4
INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009	
TRANSPORT ROUTIER	
Voirie municipale	
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	5
Enlèvement de la neige	
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	6
HYGIÈNE DU MILIEU	
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution	
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7
Coût de distribution par kilomètre de conduite	8
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau	9
Coût de distribution par mètre cube d'eau	10
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout	
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	11
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite	12
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE	
Pourcentage du service de la dette	13
Pourcentage d'endettement	14
RESSOURCES HUMAINES	
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	15
Effort de formation par employé	16
Durée moyenne des lésions professionnelles	17
Taux de départs potentiels à la retraite	18
CONFIRMATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL	19

MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a procédé au cours de 2009 à l'adoption de son plan d'intervention. Ce faisant, une importante mise à jour des données reliées aux infrastructures de réseaux a fait l'objet d'un inventaire rigoureux. Depuis la fusion en 2001 les données étaient le résultat cumulé de chacune des anciennes entités municipales.

Ainsi le résultat de cet important exercice est une majoration substantielle du nombre de Km de voies et de conduites. Cet état de fait influe significativement sur plusieurs indicateurs du transport routier et de l'hygiène du milieu.

Concernant la santé financière globale on continue de constater la progression de l'endettement consécutive au plan d'investissement dans les infrastructures.

L'augmentation substantielle de l'indice des départs potentiels à la retraite au cours des cinq (5) prochaines années est à mentionner pour ce qui a trait aux ressources humaines.

NOM DU SIGNATAIRE HAROLD ELLEFSEN OMA

TITRE DU SIGNATAIRE Directeur du service des finances

SIGNATURE _____

DATE _____

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

		2009	2008	2007
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	1	2 629 \$	3 750 \$	3 066 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	2	6 435 \$	8 797 \$	7 756 \$
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	3	4 330 \$	6 641 \$	5 828 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	4	4 330 \$	6 641 \$	5 828 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	5	30,3095	29,4732	50,5239
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	6	6 055 \$	6 336 \$	8 114 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	7	9 953 \$	9 326 \$	11 028 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	8	0,17 \$	0,12 \$	0,12 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	9	0,22 \$	0,16 \$	0,15 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	10	0,18 \$	0,15 \$	0,18 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	11	0,29 \$	0,22 \$	0,25 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	12	0,14 \$	0,13 \$	0,12 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	13	0,25 \$	0,24 \$	0,22 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	14	2 038 \$	2 203 \$	2 263 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	15	6 722 \$	6 681 \$	6 509 \$
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE				
Pourcentage du service de la dette	16	17,70 %	17,09 %	16,88 %
Pourcentage d'endettement	17	41,34 %	38,88 %	36,01 %
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	18	1,81 %	2,02 %	1,64 %
Effort de formation par employé	19	22,60 h	21,49 h	18,74 h
Durée moyenne des lésions professionnelles	20	156,40 h	98,29 h	167,85 h
Taux de départs potentiels à la retraite	21	26,20 %	22,37 %	15,92 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction TRANSPORT ROUTIER
Activité Voirie municipale
Dimension - Critère Efficience économique - Économie des ressources et productivité

Nom de l'indicateur Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie
Définition Coût de l'activité de voirie municipale par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal

Formule Coût de l'activité voirie municipale
Nombre de km de voie

Formule a)

Numérateur

- Source de la donnée

- Définition

Charges avant l'amortissement moins les services rendus

Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 9 moins ligne 84

Coût de l'activité de voirie municipale, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

- Définition

À l'interne

Nombre total de kilomètres de voie appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.

Formule b)

Numérateur

- Source de la donnée

- Définition

Charges moins les services rendus

Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 109

Coût de l'activité de voirie municipale pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

- Définition

À l'interne

Idem a)

a)	2009	2008	2007
Coût de l'activité voirie municipale	1 4 115 627	4 4 044 574	7 3 304 662
Nombre de km de voie	2 1 565,50	5 1 078,60	8 1 077,70
Coût de la voirie municipale, sans l'amortissement, pour un km de voie	3 2 629	6 3 750	9 3 066

b)	2009	2008	2007
Coût de l'activité voirie municipale	10 10 074 621	13 9 488 761	16 8 358 626
Nombre de km de voie	11 1 565,50	14 1 078,60	17 1 077,70
Coût de la voirie municipale pour un km de voie	12 6 435	15 8 797	18 7 756

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Facteurs d'influence

- 19 - Type (boulevard, rue, ruelle, etc.)
- 20 - Climat
- 21 - Investissement

Commentaires

Le nombre de Km de voie a été mis à jour en 2009.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	TRANSPORT ROUTIER
Activité	Enlèvement de la neige
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie
Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal
Formule	<u>Coût de l'activité enlèvement de la neige</u> <u>Nombre de km de voie déneigés</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 10 moins ligne 85
- Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total de kilomètres de voie déneigés appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 110
- Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2009	2008	2007
Coût de l'activité enlèvement de la neige	1 6 779 001	4 7 162 550	7 6 280 805
Nombre de km de voie déneigés	2 1 565,50	5 1 078,60	8 1 077,70
Coût d'enlèvement de la neige, sans l'amortissement, pour un km de voie	3 4 330	6 6 641	9 5 828

b)	2009	2008	2007
Coût de l'activité enlèvement de la neige	10 6 779 001	13 7 162 550	16 6 280 805
Nombre de km de voie déneigés	11 1 565,50	14 1 078,60	17 1 077,70
Coût d'enlèvement de la neige pour un km de voie	12 4 330	15 6 641	18 5 828

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Facteurs d'influence

- 19 - Climat
- 20 - Type de précipitations
- 21 - Type d'équipement utilisé et quantité

Commentaires

Le nombre de Km de voies à été mise à Jour.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite
Définition	Nombre de bris d'aqueduc par 100 kilomètres de conduite d'eau potable, excluant les bris sur les entrées de service
Formule	$\frac{\text{Nombre de bris d'aqueduc}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	
- Définition	Nombre de ruptures ou de fuites ayant nécessité des travaux d'excavation, excluant les bris sur la portion des entrées de service d'aqueduc, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service

	2009	2008	2007
Nombre de bris d'aqueduc	1 143	4 127	7 217
Nombre de km de conduite d'eau potable	2 471,80	5 430,90	8 429,50
Nombre de bris d'aqueduc par 100 km de conduite d'eau potable	3 30,3095	6 29,4732	9 50,5239

Facteurs d'influence

- 10- État du réseau
- 11- Capacité des usines
- 12- Vétusté de l'équipement

Commentaires

Le nombre de Km de conduites a été mise à jour.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable par rapport au nombre de kilomètres de conduite d'eau appartenant à l'organisme municipal
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité distribution de l'eau potable}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 16 moins ligne 91
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 116
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2009	2008	2007
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1 2 856 521	4 2 730 342	7 3 485 080
Nombre de km de conduite d'eau potable	2 471,80	5 430,90	8 429,50
Coût de distribution de l'eau, sans l'amortissement, pour un km de conduite d'eau potable	3 6 055	6 6 336	9 8 114

b)	2009	2008	2007
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10 4 695 789	13 4 018 365	16 4 736 638
Nombre de km de conduite d'eau potable	11 471,80	14 430,90	17 429,50
Coût de distribution de l'eau pour un km de conduite d'eau potable	12 9 953	15 9 326	18 11 028

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Facteurs d'influence

- 19 - État du réseau
- 20 - Programme de détection des fuites
- 21 - Vétusté de l'équipement

Commentaires

Le nombre de Km de conduites a été mise à jour.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau
Définition	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour traiter un mètre cube d'eau et s'en approvisionner
Formule	<u>Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable</u> <u>Nombre total de m³ d'eau traitée</u>

Formule a)

Charges avant l'amortissement

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 15

Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Nombre total de mètres cubes d'eau traitée incluant le nombre de mètres cubes d'eau vendue, s'il y a lieu. C'est l'eau au compteur à la sortie de l'usine de traitement qui doit être prise en compte.

Formule b)

Charges

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 65

Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Idem a)

a)	2009	2008	2007
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	1 2 740 152	4 2 265 534	7 2 340 964
Nombre total de m ³ d'eau traitée	2 16 177 104	5 18 133 001	8 19 066 405
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, sans l'amortissement, pour un m³ d'eau traitée	3 0,17	6 0,12	9 0,12
b)	2009	2008	2007
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	10 3 545 581	13 2 853 632	16 2 921 920
Nombre total de m ³ d'eau traitée	11 16 177 104	14 18 133 001	17 19 066 405
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable pour un m³ d'eau traitée	12 0,22	15 0,16	18 0,15

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Facteurs d'influence

- 19 - Capacité des usines
- 20 - Type de traitement
- 21 - État du réseau

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par mètre cube d'eau
Définition	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour distribuer un mètre cube d'eau potable
Formule	<u>Coût de l'activité distribution de l'eau potable</u> Nombre de m³ d'eau circulant dans le réseau

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 16 moins ligne 91
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eau distribuée dans le réseau de l'organisme municipal. Il faut tenir compte uniquement de l'eau distribuée sur le territoire de l'organisme municipal.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 116
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2009	2008	2007
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1 2 856 521	4 2 730 342	7 3 485 080
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	2 16 177 104	5 18 133 001	8 19 066 405
Coût de distribution, sans l'amortissement, d'un m³ d'eau potable	3 0,18	6 0,15	9 0,18

b)	2009	2008	2007
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10 4 695 789	13 4 018 365	16 4 736 638
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	11 16 177 104	14 18 133 001	17 19 066 405
Coût de distribution d'un m³ d'eau potable	12 0,29	15 0,22	18 0,25

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Facteurs d'influence

- 19 - État du réseau
- 20 - Vétusté de l'équipement
- 21 - Capacité des usines

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées
Définition	Prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eaux usées
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité traitement des eaux usées}}{\text{Nombre de m}^3 \text{ d'eaux usées traitées par la station d'épuration}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 17
- Définition	Coût de l'activité de traitement des eaux usées, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eaux usées traitées par l'organisme municipal, passant par toutes les étapes du traitement de la station d'épuration, pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 67
- Définition	Coût de l'activité de traitement des eaux usées, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2009	2008	2007
Coût de l'activité traitement des eaux usées	1 3 080 667	4 3 134 509	7 2 942 200
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	2 22 182 701	5 23 335 747	8 25 066 405
Coût du traitement, sans l'amortissement, d'un m³ d'eaux usées traitées par la station	3 0,14	6 0,13	9 0,12

b)	2009	2008	2007
Coût de l'activité traitement des eaux usées	10 5 599 582	13 5 644 389	16 5 451 459
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	11 22 182 701	14 23 335 747	17 25 066 405
Coût du traitement d'un m³ d'eaux usées traitées par la station	12 0,25	15 0,24	18 0,22

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Facteurs d'influence

- 19- Type de traitement
- 20- Nombre de mm de pluie
- 21- Type de réseau (pluvial, sanitaire, combiné)

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout par kilomètre de conduite d'égout, excluant les entrées de service
Formule	Coût de l'activité réseaux d'égout Nombre de km de conduite d'égout

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 18 moins ligne 93
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'égout dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire, incluant toutes les conduites d'égout (domestique, pluvial et combiné) sauf les entrées de service
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S44-1, ligne 118
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2009	2008	2007
Coût de l'activité réseaux d'égout	1 321 532	1 257 615	1 279 968
Nombre de km de conduite d'égout	648,50	570,90	565,50
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout, sans l'amortissement, pour un km de conduite	2 038	2 203	2 263

b)	2009	2008	2007
Coût de l'activité réseaux d'égout	4 359 467	3 814 224	3 681 071
Nombre de km de conduite d'égout	648,50	570,90	565,50
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout pour un km de conduite	6 722	6 681	6 509

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Facteurs d'influence

- 19 - Type de traitement
- 20 - Type de réseau (pluvial, sanitaire, combiné)
- 21 - Nombre de mm de pluie

Commentaires

Le nombre de Km de conduites a été mise à jour.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE
Critère	Endettement et solvabilité
Nom de l'indicateur	Pourcentage du service de la dette
Définition	Pourcentage des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses de fonctionnement et au montant de remboursement de la dette à long terme
Formule	Frais de financement + remboursement de la dette à long terme X 100 Charges sans l'amortissement + remboursement de la dette à long terme
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S14, ligne 27 plus page S15 ligne 17, et page S23-1, ligne 30 (montant 2009 moins montant 2008). Ou colonne Administration municipale, page S7, ligne 27 plus page S8 ligne 17 en tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement.
- Définition	Total des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme de l'administration municipale, tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S14, ligne 29 moins ligne 28, plus page S15 ligne 17, et page S23-1, ligne 30 (montant 2009 moins montant 2008). Ou colonne Administration municipale, page S7, ligne 29 moins ligne 28, plus page S8 ligne 17 en tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement.
- Définition	Total des charges sans l'amortissement plus le remboursement de la dette à long terme de l'administration municipale pour l'exercice financier à l'étude

	2009	2008	2007
Frais de financement + remboursement de la dette à long	1 21 134 564	4 19 202 109	7 18 229 415
Charges sans l'amortissement + remboursement de la dette à long terme	2 119 436 737	5 112 361 232	8 108 010 226
Pourcentage du service de la dette	3 17,70	6 17,09	9 16,88

Facteurs d'influence

- 10 - Taux d'intérêts
- 11 - Progression des dépenses d'exploitation
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE
Critère	Endettement et solvabilité
Nom de l'indicateur	Pourcentage d'endettement
Définition	Pourcentage de l'endettement total net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente
Formule	$\frac{\text{Endettement total net à long terme}}{\text{Valeur nette des immobilisations + valeur des propriétés destinées à la revente}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S25, ligne 56
- Définition	Endettement total net à long terme à la fin de l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2009 page S20, ligne 18 plus page S22-8, ligne 227
- Définition	Valeur nette des immobilisations corporelles augmentée de la valeur des propriétés destinées à la revente à la fin de l'exercice financier à l'étude

	2009	2008	2007
Endettement total net à long terme	¹ 160 921 437	⁴ 133 837 605	⁷ 115 604 058
Valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente	² 389 218 039	⁵ 344 253 657	⁸ 321 074 448
Pourcentage de l'endettement total net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente	³ 41,34	⁶ 38,88	⁹ 36,01

Facteurs d'influence

10 - Investissement dans les infrastructures

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Efficiéce économiqúe - Économié des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale
Définition	Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale
Formule	$\frac{\text{Coût de la formation}}{\text{Rémunération totale}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Coût de la formation, incluant la rémunération et les dépenses inhérentes dont la cotisation annuelle à l'École nationale de police et excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude. Ce coût ne doit pas inclure les frais de formation offerte à l'interne par un employé qui n'est pas un formateur accrédité.
- Définition	
Dénominateur	Rapport financier 2009 page S43 ligne 25
- Source de la donnée	Rémunération totale, excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2009	2008	2007
Coût de la formation	1 641 544	4 690 515	7 561 677
Rémunération totale ¹	2* 35 458 746	5 34 261 834	8 34 319 478
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	3* 1,81	6 2,02	9 1,64

Facteurs d'influence

- 10- Présence de policiers
- 11- Présence de pompiers réguliers à temps plein
- 12- Législation et réglementation

Commentaires

1. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Après le dépôt au ministère, lorsque la donnée « Effectifs personnes-année » est égale ou inférieure à 2, afin de respecter la loi, certaines données seront remplacées par des astérisques à l'impression. Par contre, le document déposé au Conseil est sous votre responsabilité.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction **RESSOURCES HUMAINES**
Dimension - Critère **Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement**

Nom de l'indicateur **Effort de formation par employé**
Définition **Nombre d'heures rémunérées de formation par rapport aux effectifs personnes-année**

Formule **Nombre d'heures de formation**
Effectifs personnes-année

Numérateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre d'heures de formation rémunérées, incluant le temps de transport rémunéré et excluant la formation aux élus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2009 page S43, ligne 8
 - Définition Effectifs personnes-année correspondant au nombre d'employés convertis en temps plein pour l'exercice financier à l'étude

	2009	2008	2007
Nombre d'heures de formation	1 13 761	4 12 853	7 10 886
Effectifs personnes-année	2 609,00	5 598,00	8 581,00
Nombre d'heures de formation rémunérées par employé	3 22,60	6 21,49	9 18,74

Facteurs d'influence

- 10- Présence de policiers
- 11- Présence de pompiers réguliers à temps plein
- 12- Taille de l'organisation

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction
Dimension - Critère

RESSOURCES HUMAINES
Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement

Nom de l'indicateur
Définition

Durée moyenne des lésions professionnelles
Durée moyenne d'absence du travail des employés pour cause de lésions professionnelles

Formule

Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles
Nombre de lésions professionnelles

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Nombre d'heures non travaillées pour cause de lésions professionnelles des employés réguliers dont celles d'une journée ou moins, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Nombre de lésions professionnelles dont celles d'une journée ou moins des employés réguliers, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations de l'année plus celles des années antérieures toujours en cours, pour l'exercice financier à l'étude

	2009	2008	2007
Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles	¹ 5 474	⁴ 5 111	⁷ 9 903
Nombre de lésions professionnelles	² 35	⁵ 52	⁸ 59
Durée moyenne d'absence des employés, en heures, pour cause de lésions professionnelles	³ 156,40	⁶ 98,29	⁹ 167,85

Facteurs d'influence

- 10- Présence de pratiques d'assignation temporaire
- 11- Contrôles médico-administratifs en place
- 12- Gestion des retours au travail

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2009

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Taux de départs potentiels à la retraite
Définition	Pourcentage de départs potentiels à la retraite dans les cinq années suivant le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude par rapport au nombre total d'employés réguliers
Formule	$\frac{\text{Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années}}{\text{Nombre d'employés réguliers}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de départs potentiels à la retraite dans les cinq prochaines années. Le calcul a pour point de départ le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Lorsqu'il n'existe aucune règle précise, utiliser pour le numérateur l'âge normal de la retraite, soit 65 ans. Dans ce cas, il s'agira des employés âgés entre 60 et 65 ans.
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre d'employés réguliers au 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Ce nombre inclut les employés permanents à temps plein, à temps partiel et saisonniers excluant les employés occasionnels. Une personne compte pour un employé régulier indépendamment de son horaire.

	2009		2008		2007	
Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années	1	137	4	115	7	75
Nombre d'employés réguliers	2	523	5	514	8	471
Pourcentage de départs potentiels à la retraite des employés réguliers au cours des 5 prochaines années	3	26,20	6	22,37	9	15,92

Facteurs d'influence

- 10 - Âge moyen de la main-d'oeuvre
- 11 - Conditions économiques telles que les taux d'intérêt
- 12 - Type de régime (prestations déterminées, cotisations déterminées, REER collectif, etc.)

Commentaires

**CONFIRMATION DE L'OFFICIER
MUNICIPAL DE LA TRANSMISSION
DES INDICATEURS DE GESTION**

Je soussigné(e), _____, atteste que les indicateurs de gestion

de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, ont été
(Nom de l'organisme)

transmis selon l'Arrêté de la ministre en date du 3 décembre 2007 et de l'article 17.6.1 de la Loi sur le

ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Signature _____

Titre _____

Date _____

Téléphone _____
(Ind. rég.) (Numéro) (Poste)

Courriel _____

Dernière modification avant dépôt : 2010-10-01 09:53:05

Dernière modification : 2010-10-01 09:53:05

Réservé au ministère

119 436 737

389 218 039

Indicateurs de gestion 2009

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page 19 « Confirmation de l'officier municipal la transmission des indicateurs de gestion »;
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton « déposer »;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire la version « papier » dûment complétée et signée du document suivant :

1. Confirmation de l'officier municipal de la transmission des indicateurs de gestion (page 19);

L'envoi de ces documents doit être fait au :

Service de l'information financière et de la vérification
Ministère des Affaires municipales, des Régions et
de l'Occupation du territoire
10, Pierre-Olivier-Chauveau, 1er étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire des indicateurs de gestion version « papier ». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque la « Confirmation de l'officier municipal de la transmission des indicateurs de gestion » est reçue.

Attention

Avant d'envoyer le document « papier », veuillez vous assurer de la concordance des deux chiffres preuves et de la date et de l'heure de la dernière modification apparaissant au bas de la page, avec ceux du document électronique que vous allez transmettre. La validation de ces informations procure au Ministère l'assurance que la version électronique qu'il détient correspond à celle qui a fait l'objet de l'attestation. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

5 900 000^A 1 500 000 000^B

A : Charges sans l'amortissement et remboursement de la dette à long terme, page 13 ligne 2

B : Valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente, page 14 ligne 2